

Jeudi 10 Mars 2016
La Provence

NOUVEAUTÉ

Un médiateur pour les assurés du RSI

Le régime social des indépendants (RSI) fortement décrié évolue, afin d'améliorer les relations entre la caisse et ses affiliés. Récemment, le gouvernement a adopté une vingtaine de mesures parmi lesquelles, l'instauration de médiateurs départementaux indépendants dont la mission consiste à favoriser la résolution des conflits par le dialogue.

La Chambre de commerce et d'industrie des Alpes de Haute-Provence n'a pas attendu pour se mobiliser. Tous les indépendants qui rencontrent un problème quel qu'il soit, peut désormais se rapprocher de Jean-Baptiste Bourgeois, membre de la CCIT04 et expert-comptable depuis plus



J.-Baptiste Bourgeois (à gauche) est le référent 04. / PH.L.G.

de 20 ans à Moustier-Sainte-Marie et depuis 35 ans dans la profession.

"Jean-Baptiste est discret, ouvert à l'autre. C'est un interlocuteur neutre et averti

pour dénouer les problématiques. C'est un joli challenge à relever et bénévolement" souligne Nicole Peloux, présidente de la CCIT04. "Il n'y a qu'une structure qui crée de

la richesse, c'est l'entreprise. On doit les soutenir pour faire baisser les chiffres du chômage."

Avec son intervention, cet expert devrait être en mesure de trouver des solutions amiables et limiter les contentieux. Et par ricochet, désengorger les tribunaux.

"Je connais bien les problèmes des artisans, notamment leur entrée en retraite. Il faut beaucoup d'écoute pour arrondir les angles entre les lois du RSI et l'humain. On va essayer les plâtres mais il faut se lancer."

Avec un mandat de deux ans renouvelables, Jean-Baptiste Bourgeois compte mener cette mission à bien.